

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 024-15
Le 16 mars 2015

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Brookfield Residential Properties Inc. (BRP)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires de Brookfield Residential Properties Inc. ("Brookfield Residential") seront retirées de la cote à la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le lundi 16 mars 2015. Le retrait résulte du plan d'arrangement par lequel Brookfield Residential deviendra une filiale en propriété exclusive de Brookfield Asset Management Inc.

Aux termes de l'entente, les actionnaires de Brookfield Residential recevront pour chaque action ordinaire, détenue avant l'arrangement, un montant en espèces de 24,25\$USD.

Brookfield Residential Properties Inc. (BRP)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Brookfield Residential Properties Inc. seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** 17 mars 2015
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** BRP deviendra BRP1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** Une considération en espèces de 2 425,00 \$ USD
- **RIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 25 000 contrats.
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options BRP seront transférées à la classe d'options BRP1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Brookfield Residential Properties Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
18,00 \$	BRP	BRP1
19,00 \$	BRP	BRP1
20,00 \$	BRP	BRP1
21,00 \$	BRP	BRP1
22,00 \$	BRP	BRP1
23,00 \$	BRP	BRP1
24,00 \$	BRP	BRP1
25,00 \$	BRP	BRP1
26,00 \$	BRP	BRP1
27,00 \$	BRP	BRP1
28,00 \$	BRP	BRP1
29,00 \$	BRP	BRP1
30,00\$	BRP	BRP1

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Claude Cyr
Vice-président principal, Marchés financiers